

CHAPITRE II.

MOMIES NATURELLES.

Tandis que l'homme s'agite, se tourmente et déploie toute son activité pour produire de faibles résultats, la nature, dans sa toute-puissance, fait sortir de causes simples des effets merveilleux. L'homme dispute à ses rivières, à ses fleuves, aux vagues de l'océan, quelques parcelles de terre qu'il soustrait à grand-peine à leur envahissement. A la voix de la nature, des éléments, étrangers jusqu'alors, se rapprochent, s'unissent et se combinent au sein de la terre, et tout-à-coup surgissent du milieu de l'océan des îles vastes et des continents nouveaux. Il a besoin de toute son industrie pour faire circuler la sève dans quelques plantes étiolées; elle, au contraire, rend la vie et le mouvement à tous les êtres, ou les frappe de torpeur et de mort, selon qu'elle élève ou

abaisse le soleil de quelques degrés à l'horizon.

Pour la conservation des corps de ses semblables, l'homme, stimulé par des sentiments de religion, de respect ou d'amour, mutile en vain leur dépouille inanimée; en vain il pénètre d'aromates et de sucres conservateurs des restes que la pourriture réclame et saisit. La nature couvre d'un peu de neige le voyageur qui gravit la montagne, puis, après des siècles, elle nous rend un corps sans altération. Elle commande au vent de souffler: le sable du désert s'agite, et les soldats de Cambyse, et les soldats d'Alexandre se dessèchent dans la poussière; pénétrant de quelques corps inconnus les entrailles de la terre, elle y conserve les générations qui nous ont précédés.

Voilà l'art des embaumements à son plus haut degré de perfection, voilà les momies que nous devons désirer d'imiter. Il faut le reconnaître: quand les Égyptiens, quand les Guanches nous transmirent leurs corps dans un état de conservation qui a fait l'admiration et l'étonnement des siècles, ils le durent au moins autant au secours de la nature qu'à la perfection de leur art et au développement de leur industrie. Si donc nous voulons conserver les corps

de ceux qui excitèrent notre vénération ou notre amour, au lieu de dédaigner les momies (1) que nous offre la nature, étudions-les, recherchons avec soin les causes de leur conservation, et, par une analyse raisonnée, tâchons de pénétrer le secret de ses voies.

Si l'on avait suivi cette direction, depuis long-temps, sans doute, on aurait des procédés convenables, et jamais on ne se serait imaginé pouvoir conserver des cadavres d'une manière certaine en les bourrant de soixante ou quatre-vingts espèces de poudres aromatiques. D'après ces considérations, nous, qui avons substitué la méthode expérimentale à l'empirisme, et marché du connu à l'inconnu, nous devons, pour être conséquents, étudier d'abord les momies naturelles.

Les unes ont été formées par les qualités géné-

(1) Le révérend père Kircher, dans son chapitre sur les momies, ne pense pas que ces corps en méritent le nom; voici ce qu'il en dit au chap. III, § 2 : Sed tametsi subinde, in hoc Lybiæ deserto, hujusmodi a sole exsiccata corpora reperiantur, illa tamen minimè mumia dicende sunt, cum mumia sit cadaver propriè singulari arte conditum. — Mais ces corps desséchés et conservés dans les déserts de la Lybie ne peuvent recevoir le nom de *momie*, puisque la momie est, à proprement parler, un corps préparé par un procédé spécial. — De telles idées nous ont jetés dans les voies de l'empirisme, et ont été les obstacles les plus puissants au progrès de l'art d'embaumer.

rales de l'air et du sol, les autres par des influences purement locales: à la première série, nous rapportons *la momie des sables, celle des avalanches*; à la seconde, *celles découvertes çà et là dans quelques sépultures, au couvent des Capucins, près Palerme; dans les caveaux de Saint-Michel, à Bordeaux; dans le cimetière et l'église de Saint-Nicolas, le Musée, le cloître des Carmes, les souterrains des Jacobins et des Cordeliers, à Toulouse, etc.*

Ces dernières momies, dont la conservation est due très-probablement à des qualités particulières du sol où elles furent déposées, ont été plutôt l'objet, jusqu'à ce jour, d'une vaine curiosité que d'un examen sérieux.

Les docteurs Boucherie, Bermont, Gaubert et M. de Preissac fils ont bien voulu me transmettre quelques notes prises par eux dans le courant d'une visite aux caveaux de Saint-Michel, à Bordeaux (août 1837). Je les laisserai parler : « Les cadavres qu'on montre à Bordeaux, dans le caveau situé sous la tour Saint-Michel, y ont été déposés en 1793, à peu près dans l'état où nous les y retrouvons aujourd'hui. Ils proviennent des sépultures de l'église et du cimetière qui était à sa porte. Une grande quantité

d'os, et de débris de parties molles desséchées et conservées comme les cadavres entiers, forment une couche de dix-sept à dix-huit pieds, sur laquelle sont appuyées les extrémités inférieures de soixante-dix sujets, dressés en cercle le long du mur et maintenus dans la position verticale par des cordes qui les retiennent. Les uns, dit-on, reposaient dans la terre depuis plusieurs siècles, d'autres depuis soixante ou quatre-vingts ans au plus.

» Lors de notre visite, le 23 du mois d'août 1837, nous voulions constater avec soin l'état de ces corps, celui du milieu où ils se conservent depuis plus de quarante ans, et surtout nous procurer des lambeaux de la peau et des muscles, pour les examiner à loisir et les soumettre à quelques réactifs chimiques qui pussent nous révéler la présence de l'élément conservateur. Nous ne pouvions espérer de recueillir de la terre qui les avait recouverts, puisqu'ils étaient superposés à des débris jetés dans ce lieu à l'époque où ils y avaient été renfermés.

» Après nous être munis d'un thermomètre qui donnait 24° R., et d'un hygromètre à 34° (à l'air libre, l'un et l'autre), nous avons descendu trente à quarante marches qui con-

duisent au caveau. La fraîcheur ne nous a pas paru saisissante, comme elle l'est pour l'ordinaire à cette profondeur pendant les ardeurs de la canicule. Nos deux instruments déposés sur le sol, nous avons procédé à l'examen des cadavres.

» C'est un étrange aspect, à la lueur des flambeaux, que celui de cet espace circulaire dont les parois sont tapissées de morts, tous debout. L'œil va de l'un à l'autre involontairement, et parcourt l'ensemble avant de se fixer aux détails. Quoique la plupart soient dans l'attitude des morts ensevelis, quelques différences dans la taille, dans la pose et dans l'expression de la physionomie, produisent une impression étrange, mais confuse encore. Pourtant il est un point où le regard s'attache avec plus d'intérêt, où le cœur frissonne et s'émeut d'une émotion profonde: en ce point s'offre une malheureuse créature dans une position violemment contractée; sa bouche horriblement ouverte et contournée, ses membres inférieurs fortement rapprochés du corps, ses bras, l'un torturé par la convulsion et jeté au-dessus de la tête, l'autre replié sous le tronc et fixé à la cuisse par les ongles qui s'enfoncent dans les

chairs, l'inflexion forcée du torse, tout donne l'expression d'une douleur ineffable, tout annonce une mort violente. Le malheureux a-t-il succombé dans cet état, ou bien, enterré vivant, a-t-il conservé cette position dans les angoisses horribles de son réveil?...

» La peau de toutes ces momies, d'un gris plus ou moins foncé, desséchée et assez douce au toucher, fait éprouver la sensation d'un parchemin faiblement tendu sur des organes desséchés et de consistance d'amadou; les articulations sont raides et inflexibles; la poitrine, le ventre et le crâne, examinés avec soin, ne laissent observer aucune incision, aucune ouverture régulière qui indique quelque trace d'embaumement, même des plus imparfaits. Les différents organes du visage, encore distincts chez quelques-uns, donnent de la variété à ces physionomies; deux ou trois présentent les poils de la barbe assez bien conservés, les dents saines et recouvertes d'un émail brillant. Les extrémités, supérieures et inférieures, exactement desséchées et entières chez beaucoup de sujets, sont pourvues de toutes les phalanges; la dernière pourtant est dépouillée de l'ongle. Sur le corps de la plus haute stature, on

voit des bourses d'une vaste capacité, avec les traces évidentes d'une double hernie scrotale. La peau, soulevée et considérée à sa partie interne, est tannée comme à l'extérieur; toute trace de tissu cellulaire a disparu. Les muscles, séparés de la peau, ont la couleur, la consistance et presque la structure intérieure de l'amadou. La main introduite dans la poitrine y trouve quelques débris des poumons, d'un réseau assez semblable à celui des feuilles des arbres, dépouillées de leur partie charnue: on dirait une masse de feuilles disséquées par les chenilles et rendues adhérentes par les fils et la liqueur visqueuse que ces insectes y déposent. Les intestins, desséchés aussi, sont à peu près dans le même état.

» Tels sont les principaux détails qui se sont présentés à nous dans le cours de notre examen: au premier aperçu, il paraît étonnant que ces corps, extraits depuis plus de quarante ans du milieu où ils se sont desséchés, n'aient éprouvé aucune altération sensible dans un caveau situé profondément sous la terre et surmonté d'une construction telle que la tour de Saint-Michel. Revenons à nos instruments: peut-être nous aideront-ils à expliquer ce fait. Après une

heure de séjour dans cette atmosphère, le thermomètre a passé de 24 à 18°, et l'hygromètre de 34 à 42°, ce qui donne une différence pour le premier de 6°, pour le second de 8°, différence bien faible, si on la compare à celle des caves et autres lieux dans la même position apparente. Cet état thermométrique et hygrométrique de l'air, toujours invariable, est, nous n'en doutons pas, une des circonstances les plus puissantes pour maintenir ces momies. A quoi, d'ailleurs, pouvons-nous attribuer ce double état de l'air dans le souterrain? Une fermentation lente, des mouvements de décomposition latente dans la masse énorme de débris animaux qui forment le sol de ce réduit, n'en sont-ils pas la cause probable? Nous le pensons, et nous livrons cette idée à la méditation des savants.

Notre but était atteint, nous avons constaté les faits et recueilli quelques parcelles de ces débris pour les soumettre à l'analyse. — Après différentes épreuves sans résultat, quelques morceaux de la peau et du tissu musculaire placés dans l'acide hydrochlorique étendu d'eau, et traités par l'ébullition, ont été dissous en totalité dans le liquide, auquel ils ont don-

né une teinte d'un brun foncé. Cette liqueur, filtrée et traitée par le cyanure jaune de potassium, a fourni un précipité bleu très-abondant, et la présence du fer a été ainsi démontrée. Dès lors, nous avons pensé que la conservation de ces corps était due à la présence d'un composé de fer, dans les terres où ils avaient été déposés. Mais le sang humain en renferme aussi; était-ce la portion de cet élément de nos tissus, que l'expérience mettait à nu? Une suite d'expérimentations comparées sur certains tissus des momies, d'une part, et sur les mêmes tissus, desséchés au soleil, de sujets morts depuis peu de jours, d'autre part, nous ont prouvé jusqu'à l'évidence l'excès du fer dans les premiers. Ce sont sans doute des circonstances analogues qui ont déterminé la conservation des corps trouvés à Toulouse, à Palerme, etc. Nous regrettons de ne pouvoir vous transmettre la suite des expériences faites par notre savant ami le docteur Boucherie; elles seront l'objet d'un travail approfondi.

On a beaucoup parlé de la vertu conservatrice du charnier des Cordeliers de Toulouse; celui des Jacobins de la même ville a une propriété semblable. Ces faits sont attestés par un

trop grand nombre d'auteurs pour être révoqués en doute. Voici ce qu'on lit dans le second volume des Voyages du Père Labat : « Le sacristain des Jacobins de Toulouse, dit-il, nous conduisit dans une espèce de cellier, autour duquel il y avait un assez grand nombre de corps de nos religieux, rangés à côté les uns des autres, secs, légers, et si peu défigurés, que ceux qui les avaient connus vivants, les reconnaissaient et les nommaient. J'en pris quelques-uns, entre autres celui d'un jeune religieux mort à dix-huit ans; la jeunesse était encore peinte dans les traits de son visage, et, excepté la couleur, rien ne lui manquait pour le faire croire vivant. Rien de plus léger que ces corps.

» Le sacristain nous dit que, suivant la disposition du temps, ils étaient droits ou courbés; que l'humidité relâchait la tension de la peau, et que la sécheresse les redressait. Il nous dit aussi que, selon ses registres, il y avait des corps qui étaient depuis plus de cent ans dans ce lieu. Leur peau était plus brune que celle des autres, mais elle était également ferme et tendue : quand on frappait dessus, elle résonnait comme un tambour. Ces corps doivent leur

conservation tant à la température élevée de ces lieux qu'aux tombeaux de pierre dans lesquels on renferme les corps après la mort. Les chairs et les entrailles s'y consomment peu à peu, et la peau se dessèche. Quand ces tombeaux sont pleins, on ouvre les plus anciens, on en retire les corps, on les expose pendant quelque temps à l'air, et on les arrange dans le charnier. » (*M. Julia de Fontenelle.*)

Le même phénomène se reproduit encore sur différents points de nos pays, soumis à une température modérée : ainsi, vers 1660, M. de La Visée et son domestique ayant été assassinés à Paris et enterrés sur le lieu du crime, leurs corps furent trouvés après un an, entiers et fort reconnaissables, sans qu'un manteau qui était doublé de panne eût souffert la moindre altération.

« Un cadavre trouvé, en 1826, dans une fondrière en Irlande, aux environs de Newton-Bellew, était placé à environ neuf pieds au-dessous de la surface de la fondrière, qui avait elle-même douze pieds et demi de profondeur. Quand on le trouva, il paraissait d'abord être celui d'un homme récemment mort, si ce n'est que les parties de l'abdomen étaient complètement